

TRANSPORT DE CABANONS M & M.INC
1378 rue Briand
Chambly, Qué.
J3L 2T5
514-799-0084

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE TRANSPORT DE CABANONS

Cabanon M & M s'engage à :

Contacter le client pour fixer un rendez-vous.
Fournir toute l'équipement nécessaire pour transporter le cabanon.
Fournir une assurance responsabilité en cas d'accident.

Cabanon M & M n'est pas responsable :

Du bris du terrain causé par la machinerie lors du déplacement du cabanon.
Des bris causé au bâtiment ou autre si la largeur du passage n'est pas respecté et que le client désire le faire passé.

Le client s'engage :

Le client doit respecter l'heure du rendez-vous.
Prévoir un passage de la largeur du cabanon plus 2 pieds.
Préparer l'emplacement du cabanon en gravier.
Placer des piquets à l'emplacement exact du cabanon.

Clause spéciale :

Cabanon M & M se réserve le droit de ne pas livrer le cabanon si le terrain est trop boueux ou autres obstacles, ex : Branches d'arbres ou abri d'auto
Des frais de **75.00\$ heures** seront chargés au client pour tout inconvénient nuisant à l'exécution des travaux, ex : déchiffrage, déplacement de matériel (clôture)

SIGNATURE DU CLIENT : _____